

## MÉAULTE

# Le réseau électrique s'enterre

Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques d'éclairage public et de communication électronique ont démarré lundi 25 octobre à Méaulte. Le chantier est situé dans la rue des Massacres, du bas de la rue jusqu'au lotissement de La Ferme.

C'est la deuxième partie de la rue qui est concernée par des travaux de dissimulation. « La première partie a été faite il y a des années », explique le maire, Jean-Michel Fournier, qui rappelle que le projet date de l'ancienne équipe, mais qu'il avait été reporté à cause du Covid.

Les travaux vont s'étendre jusqu'aux fêtes de fin d'années. La rue, très étroite, est fermée à la circulation.

Le cabinet médical va être fortement impacté. « Le parking sera inutilisable pendant plusieurs semaines, prévient le maire. Les pa-



Les travaux ont démarré lundi et doivent se terminer autour des fêtes de fin d'année.

tients devront se garer dans la Grand-rue. »

« La vie sera un peu perturbée dans le quartier », ajoute Jean-Michel Fournier. Les poubelles seront ras-

semblées à un point de rassemblement en bas, dans la Grand-rue et en haut de la rue des Massacres, au niveau du lotissement. Pour le moment, aucune coupure de courant n'est prévue.

L'opération est portée par la Fédération départementale d'énergie de la Somme (FDE 80), propriétaire des réseaux publics électriques, et les travaux entrepris par l'entreprise EIF. Le coût total est de 140 673 euros dont 69 810 euros pour la FDE 80 et 70 863 à la charge de la commune. Au début de l'année 2022, un nouveau chantier d'enfouissement démarrera dans la rue Manot, perpendiculaire à la rue des Massacres. « La rue est plus large donc il y aura moins de désagréments. Ce sera plus facile. » Après la rue Manot, Méaulte en aura fini avec les travaux de dissimulation des réseaux électriques. ■